FORMULAIRE

DEMANDE D'ENTRETIEN « ESTIVAL » DES CHEMINS PRIVÉS
(Réf. : Règlement no 2022-485-1)

DATE : _____

NOM DU CHEMIN/RUE :

_____

PÉRIODE ESTIVALE : entre le 2 mai et le 14 octobre 20_____

Nom de la personne responsable pour représenter le groupe des propriétaires et occupants :

_____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

Adresse (à Wentworth-Nord) : _____

_____

Adresse (autre) : _____

_____

DÉLIMITATION DU CHEMIN À ENTRETENIR

Description de la délimitation exacte à entretenir (entre quel endroit et quel endroit) **:**

☐ Voir documents en annexe (plan, croquis ou photos) :

_____

_____

_____

TYPE D'ENTRETIEN REQUIS

Chemins non pavés :

☐ **L'ajout de gravier** (minimalement pour combler les trous ou les dépressions et non pour la reconstruction du chemin)

Veuillez indiquer quelle quantité de gravier, quel type, la fréquence d'épandage souhaitée et toutes autres particularités pour cette opération :

_____

_____

_____

FORMULAIRE

DEMANDE D'ENTRETIEN « ESTIVAL » DES CHEMINS PRIVÉS
(Réf. : Règlement no 2022-485-1)

☐ **Le nivellement et la courbure de la route** (généralement effectués avec une niveleuse) **:**

Veuillez indiquer le nombre de passages demandés et les dates souhaitées :

_____

_____

☐ **L'ajout d'abat-poussière :**

Veuillez indiquer le nombre d'applications et les dates souhaitées :

_____

_____

_____

☐ **Recharge granulaire** (réparation de trous et de bosses sur le chemin) :

Fourniture, transport et compaction de pierres concassées 0-3/4 (MG20MTQ) totalisant

_____ km (long) x _____ m (large)

_____

_____

_____

Tous les types de chemins :

☐ **Reprofilage de l'accotement des chemins** (afin de diriger l'écoulement des eaux de surface vers les fossés) :

Veuillez indiquer le nombre de mètres linéaires totaux à reprofiler et le nombre de passages requis :

_____

_____

_____

☐ **Nettoyage des fossés :**

Veuillez noter que cette opération consiste à nettoyer ou retirer des débris superficiels accumulés et non de creuser ou de reprofiler les fossés.

Veuillez indiquer le nombre de mètres linéaires à nettoyer, les dates souhaitées et à quelle fréquence :

_____

_____

_____

FORMULAIRE

DEMANDE D'ENTRETIEN « ESTIVAL » DES CHEMINS PRIVÉS
(Réf. : Règlement no 2022-485-1)

☐ **Changement de ponceaux :**

Veuillez indiquer le nombre de ponceaux et l'emplacement exact de ceux-ci :

_____

_____

_____

Autres : Veuillez indiquer toutes autres observations ou spécifications demandées

_____

_____

MONTANT TOTAL À TARIFER POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Choisir l'option 1 ou l'option 2

☐ **Option 1 :**

L'acceptation de la demande doit être signée par plus de 50 % de tous les propriétaires (terrains construits et terrains non construits) des lots riverains aux chemins privés. Si cette option est choisie, tous les propriétaires payent.

☐ **Option 2 :**

L'acceptation de la demande doit être signée par plus de 50 % des propriétaires de terrains construits des lots riverains aux chemins privés. Si cette option est choisie, seulement les propriétaires des terrains construits payent.

_____

Veuillez indiquer quel est **le montant maximum à percevoir pour l'entretien estival incluant, les frais de gestion et d'administration ainsi que les taxes** : **_____ $.**

Les demandes de soumissions seront effectuées au printemps (ou l'été) avant la période d'entretien visée. Le ou les entrepreneurs retenus seront ceux qui offriront la meilleure qualité/prix sans excéder le montant maximum inscrit ci-dessus.

Pour tout travaux de projet d'entretien spécial, il est impossible d'anticiper avec exactitude le montant à percevoir.

La tarification spéciale pour l'exécution d'un projet d'entretien spécial pourrait être imposée après l'émission annuelle de la taxe foncière sur chaque unité d'évaluation imposable riveraine du chemin, à condition que l'acceptation de la demande soit signée par plus de 50 % des propriétaires visés desdits lots riverains aux chemins privés **(voir le Règlement 2022-485-1).**